



GROUPE VII : CHIENS DE BERGER

BOUVIER AUSTRALIEN

RECONNAISSANCE : 1979

Standard mis à jour : janvier 2004

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ORIGINES ET RÔLE

Créée pour contribuer à l'évolution de l'industrie du bétail dans les conditions primitives existant autrefois en Australie. Il fallait un chien mordant robuste capable de maîtriser les bestiaux sauvages. Les longues distances à parcourir exigeaient beaucoup d'endurance. Même si on ne connaît pas de façon certaine les races ancestrales de ce chien, on croit qu'il est surtout issu d'un croisement entre le dingo et le colley « merle bleu ».

ASPECT GÉNÉRAL

Chien de travail robuste, compact et symétrique. Possédant l'habileté et le désir insatiable d'accomplir tout genre de travail, si dur soit-il, ce chien possède un physique, une puissance, un équilibre et une musculature bien développée donnant l'impression d'un animal agile, fort et inlassable au travail.

TEMPÉRAMENT

L'animal doit pouvoir aider à contrôler les bestiaux dans les vastes espaces comme dans les endroits plus restreints. Il s'agit d'un chien toujours alerte, très intelligent, aux aguets, courageux et fiable. Il est le parfait exemple de l'animal dévoué à sa tâche, et sa loyauté peut le rendre méfiant envers les étrangers; il doit toutefois bien se comporter dans l'enceinte.

TAILLE

Hauteur au garrot : mâles, 45,75 à 50,75 cm (18 à 20 po); femelles, 43,25 à 48,25 cm (17 à 19 po)

Les mâles ou les femelles de taille inférieure ou supérieure à ces normes courent le risque d'être éliminés. Tout mâle de taille supérieure à 52 cm (20,5 po) ou inférieure à 44,5 cm (17,5 po) et toute femelle de taille supérieure à 49,5 cm (19,5 po) ou inférieure à 42 cm (16,5 po) seront automatiquement disqualifiés.

Poids souhaitable : 15 à 22,75 kg (33 à 50 lb)

ROBE

Poil de protection extérieur modérément court, droit, de texture moyenne; sous-poil court et dense. Poil du derrière plus long formant un léger plumet. La queue est suffisamment garnie de poil pour posséder une bonne frange. Poil court sur la tête, sur les pattes antérieures et postérieures, du jarret au pied. Le chien doit être exposé sans modification à la robe, qui ne doit pas être tondu ni toilettée.

COULEUR

Il y a deux couleurs admises pour la race :

Bleu : uni ou moucheté avec ou sans autres taches. Comme taches admises, il y a le noir, le bleu ou le feu sur la tête, de préférence distribuées uniformément; le feu sur les pattes antérieures du bas au milieu de chaque patte, le feu sur la face interne des pattes postérieures et des cuisses apparaissant le long de la face antérieure

des grassets et s'élargissant sur la face extérieure des pattes postérieures du jarret aux orteils. Sous-poil feu admis sur le corps pourvu qu'il ne soit pas visible à travers le pelage extérieur bleu.

Rouge : il doit s'agir de mouchetures rouges recouvrant uniformément tout le corps, y compris le sous-poil (ni blanc ni crème), avec ou sans taches rouges plus foncées sur la tête. Taches uniformes sur la tête souhaitables. Taches rouge uni ou noir uni sur le corps à éviter.

TÊTE

En forme de coin tronqué, en proportion avec les autres dimensions du sujet et conforme à son physique global; **crâne** large, très légèrement arrondi entre les oreilles, s'aplatissant en un stop net mais peu prononcé. Joues musclées sans être lourdes ni proéminentes. **Mâchoire** inférieure forte, profonde et bien développée. Chanfrein large et bien rempli sous l'oeil, se rétrécissant graduellement pour avoir une longueur moyenne; museau profond et puissant. **Truffe** noire indépendamment de la couleur de la robe. Lèvres nettes et tendues. **Dents** saines, fortes et espacées de façon uniforme, se rencontrant en ciseaux, les incisives inférieures tout juste derrière les supérieures et les touchant à peine. Tout animal à mâchoire supérieure trop courte ou trop longue sera disqualifié. **Yeux** de forme ovale et de grandeur moyenne, ni proéminents ni enfoncés, exprimant esprit vif et intelligence tout en reflétant un esprit suspect et une attitude quelque peu méfiante. **Couleur** : brun avec une pupille très foncée. Des yeux jaunes entraînant la disqualification. **Oreilles** de grandeur moyenne, plutôt petites que grandes, larges à la base, musclées, dressées et modérément pointues (ni en forme de cuiller ni semblables à des oreilles de chauve-souris). Bien distantes l'une de l'autre sur le crâne, inclinées vers l'extérieur et bien dressées. Intérieur assez bien garni de poils.

COU

Exceptionnellement fort, musclé, de longueur moyenne correspondant à environ le tiers de la longueur totale du corps, s'élargissant pour se confondre au corps et libre de fanon.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Omoplates larges; épaules inclinées, musclées et bien situées à l'arrière au garrot. **Bras supérieur** bien fléchi à l'épaule. **Bras inférieur** comportant un gros os circulaire atteignant le pied. Les bras inférieurs doivent être parfaitement droits vus du devant. Vus de profil, **paturons** forts entre le pied et le bras inférieur et formant un angle faible avec ce dernier. **Pieds** arrondis, orteils courts, forts, bien arqués et serrés. Coussinets durs et profonds, avec des ongles courts et forts (pieds de chat). Les ergots n'apparaissent qu'aux pieds antérieurs et peuvent être éliminés.

CORPS

Longueur (prise en ligne droite de la pointe du thorax aux fesses) supérieure à la hauteur au garrot dans un rapport de 10 à 9. **Ligne du dessus** droite, dos fort, côtes bien cintrées atteignant bien le dos. **Poitrine** profonde et musclée, modérément large sans être en forme de tonneau. **Rein** large, profond et musclé, avec des flancs profonds; il doit être robuste pour relier les membres antérieurs aux membres postérieurs. **Croupe** peu affaissée, large, forte et musclée. **Ventre** non rétracté à l'intérieur des flancs.

MEMBRES POSTÉRIEURS

La ligne de la pointe de la hanche à la pointe de la cuisse est plutôt longue et inclinée. **Cuisse** longue, large et bien développée. **Jambe** longue et bien musclée. **Jarrets** forts et bien descendus; vues de l'arrière, les pattes du jarret au pied, sont droites, ni trop rapprochées ni trop distancées l'une de l'autre. Grasset modérément fléchi.

QUEUE

Plantée bas dans la ligne de la croupe; au repos, elle doit pendre et décrire une légère courbe qui permet d'atteindre à peu près le jarret. Elle peut être relevée lorsque le chien se déplace, mais une queue portée gaiement doit être sévèrement pénalisée. Elle n'est jamais écourtée.

ALLURES

Une démarche sûre est de première importance. Le chien doit se déplacer bien d'aplomb avec souplesse, liberté et aisance. Le mouvement des épaules et des pattes antérieures doit être en synchronisme avec les fortes poussées des postérieurs. Il est essentiel que l'animal puisse se mettre rapidement et brusquement en mouvement.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

- Toute trace d'ossature trop fine ou trop lourde constitue un défaut sérieux;
- Oreilles autres que dressées;
- Couleur de la robe : présence de taches noir uni ou rouge uni sur le corps;
- Queue portée gaiement;
- Autres défauts : sujet trop haut sur pattes, épaules chargées ou lâches, épaules droites, faiblesse des coudes, des paturons ou des pieds, grassets droits; les jarrets de vache ou jarrets courbes constituent un défaut sérieux.

CARACTÉRISTIQUES ÉLIMINATOIRES

- Prognathisme supérieur ou inférieur;
- Yeux jaunes;
- Taille : mâles faisant plus de 52 cm (20,5 po) ou moins de 44,5 cm (17,5 po) et femelles faisant plus de 49,5 cm (19,5 po) ou moins de 42 cm (16,5 po).

